

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2020

**Présents :** Jean-Marie LAVAL - Michel TREMOULET - Michel PERRY- Mathias LUCAS - Marc BAUDOIN- Benjamin DUCLAUD - Serge DOUMERC - Benjamin LAPORTE -

Catherine DELSALLE- Nicole MAROUSSIE- Ineke BERBEE

**Absents procurations:**

**Absent excusé :**

**1\* Validation du dernier conseil municipal à l'unanimité**

**2\* Validation du logo N°11**

**3\* Aménagement du bourg**

Le bureau d'étude est venu la semaine dernière, il faut lancer la consultation des entreprises et si la fourchette des prix ou des subventions ne sont pas conformes à nos attentes nous pourrions nous rétracter

La publicité va passer dans l'Essor sarladais.

L'ouverture des plis est prévue vers le 15/07/2020

Les subventions attendues :	Conseil Départemental	69 000 €
	Etat	93 000 €
	Agence de l'eau	taux d'aide de 50% avec une prévision de 40 000 €
	Région	à ce jour n'a pas répondu

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est souhaitable de passer une convention avec l'ATD pour nous aider à monter le dossier de subvention auprès de l'Agence Adour Garonne.

Le montant à prévoir pour la convention avec l'ATD est de 960 € TTC

Le Maire a rencontré plusieurs agences bancaires :

Crédit Agricole : pas de possibilité avant septembre

Banque Populaire : doit envoyer les éléments

Caisse Epargne : doit envoyer les éléments

Le Maire pense qu'à la prochaine réunion pourra être proposé la délibération avec le plan de financement

Les travaux du gîte de groupe doivent débuter en septembre et l'Aménagement du bourg en début d'année

Une réunion publique devrait pouvoir se tenir en septembre

**4\* Adressage :** Les plaques sont en attente de livraison. Une subvention de 3000 € nous a été accordée par le Département

**5\* SERRE :** La bâche est arrivée, prévoir le montage une fin d'après-midi. Michel ALSAT viendra nous aider (voir pour lundi 17 H 30)

**6\* Maison COUGOT :** Prévoir une main courante pour la descente des escaliers. Le Maire a reçu 2 devis, le devis retenu à l'unanimité est celui de Thomas DUCHENE pour 540 €

**7\* STUDIO** : La solution a été trouvée concernant l'humidité. Mr GRINFAN est venu réparer bien qu'il n'en était pas la cause

Le studio peut-être remis à la location pour 150 €

Le Maire a reçu le devis de Monsieur SANFIN pour la remise à niveau des marches avec le carrelage

Le conseil demande de faire d'autres devis

**8\* SICTOM** : A Moncalou des détériorations ont été constatées le caoutchouc du container a été découpé

**9\* PARKING devant la Mairie** : Attendre à cause de l'aménagement du bourg, remettre des canisses en attendant

**10\* Mai Communal** : Le conseil prévoit de ne faire qu'un seul Mai peut-être le SAMEDI 29 août

**11\* HYDRAULIQUE** : Michel PERRY nous indique qu'il a remis en route ce jour

Le bureau de l'ASA s'est réuni la semaine dernière

Assemblée générale devrait se tenir en septembre

**12\* VOIRIE** : Le point à temps est terminé par l'entreprise BONASSIE

EUROVIA : Grave émulsion à Péchembert-Maraval et au Cimetière

Reste à faire Moncalou et Brajac

Reste à coller Mercredi ou Jeudi

**13\* TELEPHONE-INTERNET** : Mathias LUCAS nous indique qu'il est sur ces dossiers mais qu'il ne trouve pas de correspondants compétents pour nous expliquer les problèmes. Il a appris que les communes avoisinantes rencontrent les mêmes problèmes et qu'il va essayer de les rencontrer

**14\* FIBRE** : Normalement les travaux auraient dû se terminer en 2025 mais avec le COVID les travaux ont pris beaucoup de retard

**15\* AERODROME** : 29 communes sont propriétaires. Des travaux sont à prévoir

Des devis ont été reçus pour 340 000 € si les travaux concernent que le parking le montant serait de 130 000 €

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20 h 15